

*Hôpital Notre-Dame.*—Son utilité, 91; quête en sa faveur, 91.

*Immaculée Conception.*—Jubilé de 1904, 19, 36.

*Incendies.*—Précautions à prendre contre le feu, 431; ordonnances à ce sujet, 431.

*Indulgences.*—Pléniaire aux nouveaux convertis et aux fidèles en danger de mort, 24; pléniaire pour cinq jours de retraite, 24; pour les chapelets, croix, médailles, 25; pour l'invocation au Sacré-Cœur après la messe, 36; pour les Quarante-Heures, 50, 403; à l'occasion des premières communions, 160; pour l'exercice du mois de Marie, 164; à la cathédrale, 220; aux chapelles du Sacré-Cœur, de Notre-Dame de Bonsecours et de Saint-Joseph à Joliette, 221; aux confréries, 221; pléniaire *in articulo mortis*, 221; de la "Portioncule" dans les chapelles de couvent et dans les églises paroissiales, 221; pour le mois du Sacré-Cœur, 248; pour une prière à Notre-Dame du Saint-Sacrement, 257; pour la neuvaine préparatoire à la Pentecôte, 262.

*Intentions de messes.*—(Voir le mot *Honoraires de messes*).

*Instruction primaire.*—Son état dans le diocèse, 241; statistique pour les comtés de Joliette, de Berthier et de Montcalm, 250.

*Jardin de l'Enfance Saint-Joseph.*—Son but, 89; direction par les Soeurs de la Providence, 89.